

CORONAVIRUS

Entrée en vigueur le 24 août 2020
Coming into force on 24 August 2020

MESURES DE PROTECTION



Portez un masque si la distance sociale ne peut pas être respectée

Wear a face mask if social distancing can't be maintained.



Maintenez une distance sociale de 1,5 mètre

Maintain a social distancing of 1,5 meters.



Lavez-vous régulièrement les mains; tousssez ou éternuez dans un mouchoir ou dans le creux du coude; évitez les poignées de main

Wash your hands regularly; cough and sneeze into a tissue or into the crook of your arm; avoid shaking hands.



Désinfectez les surfaces de travail

Disinfect the work places.



En cas de symptômes, restez à la maison et faites-vous tester. Suivez les prescriptions des autorités sanitaires

If you experience symptoms, stay at home and get tested. Follow the prescriptions of the health authorities.